

Bilan sanitaire 2024

Date de publication

14 octobre 2024

Bilan sanitaire Orge



Sommaire

1. Présentation du réseau d'épidémiosurveillance de l'orge d'hiver
2. Pression biotique
3. Bilan par bioagresseur et facteurs de risques phytosanitaires



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



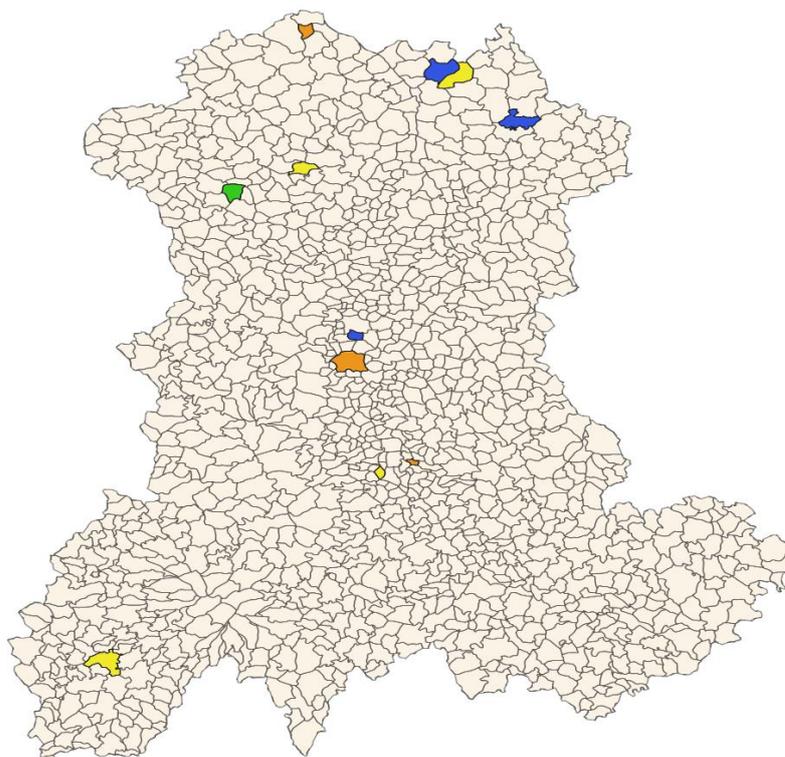
1/ PRESENTATION DU RESEAU D'EPIDEMIOSURVEILLANCE DE L'ORGE D'HIVER

Caractéristiques du réseau :

- 10 parcelles fixes observées à l'automne 2023 qui ont permis l'élaboration de 6 BSV entre le 8 novembre et le 13 décembre.
- 11 parcelles fixes observées au printemps 2024 qui ont permis l'élaboration de 10 BSV entre le 27 mars et 29 mai
- 4 parcelles flottantes, 1 en automne et 3 au printemps.

Ces 11 parcelles sont en conduite raisonnée.

Localisation des parcelles d'orge d'hiver suivies en Auvergne



Suivi BSV 2024

- Agricultureur
- CETA
- Chambre d'agriculture
- Coopérative/ Négociant
- Lycée agricole

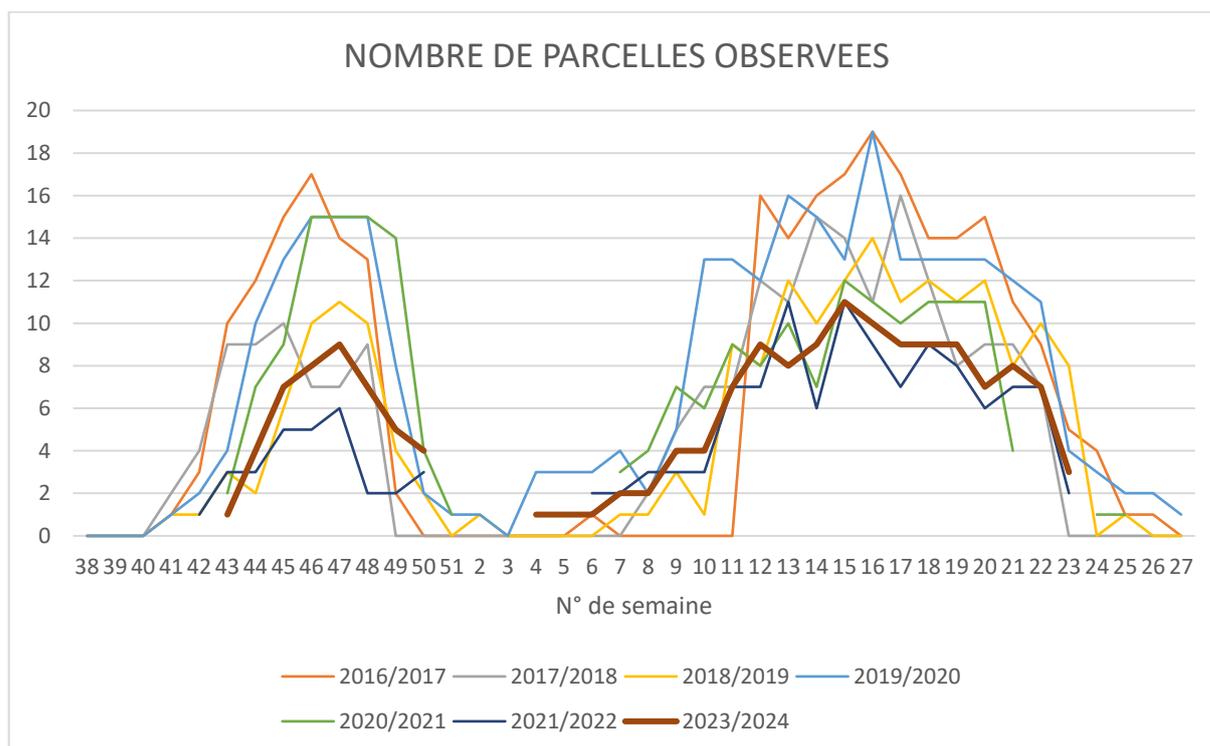
Communes

0 25 50 km

Réalisation : SAEET, Chambre d'agriculture de l'Allier, septembre 2024

Historique du nombre de parcelles observées et du nombre d'observations :

	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Nbre de parcelles observées /semaine (automne)	9,7	7,1	5	7,8	9,1	3,3	3,9	5.6
Nbre moyen d'observations renseignées par parcelle (automne)	10,5	10,8	9,3	8,1	9,9	7,1	7,5	6.2
Nbre de parcelles observées / semaine (printemps)	11,5	9,7	7,25	8,4	7,4	6,1	5,1	6
Nbre moyen d'observations renseignées par parcelle (printemps)	18,5	18,4	19,5	14,9	16,3	12	8,7	10.4



2/ PRESSION BIOTIQUE

Automne	Qualification de la pression à l'automne 2023	Comparaison avec l'automne 2022
Cicadelles	Moyenne	=
Pucerons sur feuillage	Moyenne	<
Limaces	Moyenne	>
Campagnols + mulots	Faible	=
Oiseaux	Nulle	=
Taupins	Faible	=
Zabres	Nulle	=
Nématodes	Nulle	=
Mouches	Faible	=

Printemps maladies du pied	Qualification de la pression au printemps 2023	Comparaison avec le printemps 2022
Fusariose bas de tige	Faible	<
Piétin verse	Nulle	<
Piétin échaudage	moyenne	>
Rhizoctone	Nulle	=
Printemps maladies foliaires		
Rhynchosporiose	Faible/Moyenne	=
Grillure	Faible	<
Helminthosporiose + ramulariose	Moyenne à forte	=
		> Pour ramulariose
Oïdium	Moyenne/forte	>
Rouille jaune	Nulle	=
Rouille naine	Moyenne à forte	>
Charbon nu	Moyenne à Faible	>
Ravageurs de fin de cycle		
Criocères	Faible	=
Pucerons	Faible	=
Mineuses	Faible	=

Pression inférieure (<), pression supérieure (>) ou égale (=)

Adventices : aucune observation

3/ BILAN PAR BIOAGRESSEUR ET FACTEURS DE RISQUES PHYTOSANITAIRES

Caractéristiques des variétés suivies :

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Ramulariose	Tolérance JNO
Idilic	6	6	6	6	5	OUI
Lg caïman	8	4	6	6	5	OUI
LG Casting	7	6	7	6	5	
Majuscule	4	5	7	6	6	OUI
Margaux	6	6	6	5	5	OUI
Lg Zebra	8	5	5	6	5	OUI
RGT Segontia						OUI
Sy Bankook	6	7	6	6	6	
Maltesse	7	6	6	4	3	OUI

- Sensible – assez sensible – moyennement sensible – peu sensible

Plusieurs variétés ont été suivies, le tableau ci-dessus peut permettre d'expliquer les différences de pression sanitaire en fonction des variétés cultivées. Cette année, les variétés suivies sont : LG Caïman (3 parcelles), RGT Segontia, Idilic, LG Casting, LG Zebra, SY Bankook, Margaux, Majuscule et Maltesse.

Date de semis des parcelles suivies :

Du 12 octobre au 8 novembre.

Climatologie :

Septembre 2023 : le mois de septembre 2023 a été marqué par des records de chaleur dans l'Allier. On relève par exemple 35.9° le 4 septembre à Charneil et 35.1° à Montbeugny le 10 septembre. Ce mois de septembre est également marqué par des précipitations importantes localement entre le 11 et 18 septembre, on relève par exemple 66 mm à Chareil-Cintrat dont 33 mm en une heure. Un deuxième passage pluvieux a arrosé tout le département jeudi 21, suivi d'averses vendredi 22 et samedi 23. Le retour aux conditions anticycloniques et au temps sec sur fin septembre permettra une première vague de semis.

Automne 2023 : après un mois de septembre chaud l'automne a débuté avec des températures exceptionnellement élevées et un temps sec jusqu'à mi-octobre. A partir de la mi-octobre un temps agité et extrêmement humide s'est installé sur la majeure partie de la France (dont l'Allier) mais toujours dans une ambiance encore souvent très douce. Ces pluies ont fortement perturbé la suite des semis les décalant souvent sur la fin novembre. Pour les céréales qui étaient semées, l'hydromorphie notamment en Sologne Bourbonnaise, a laissé des traces et en fin d'hiver on constate des parcelles avec des zones où les céréales avaient totalement disparu.

Hiver 2023-2024 : l'hiver a été relativement doux, avec des températures souvent au-dessus des normales saisonnières. Quelques chutes de neige ont été observées en plaine en décembre.

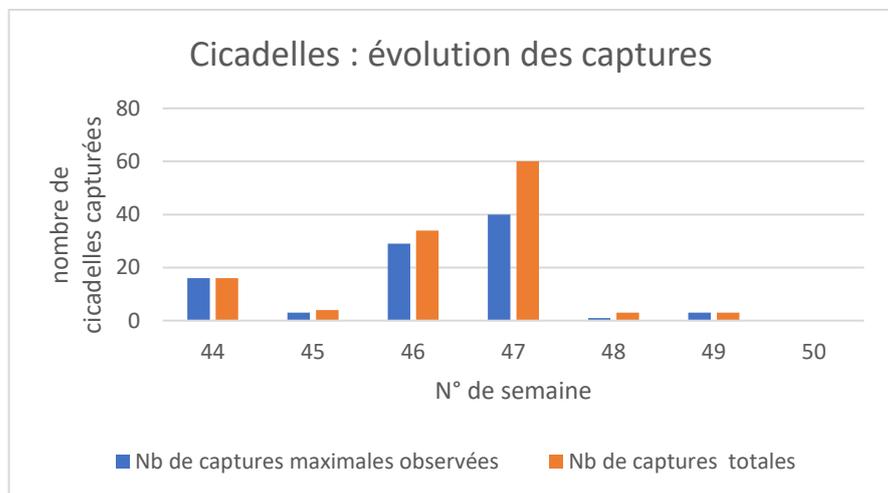
Printemps 2024 : les précipitations resteront importantes tout au long de la campagne entraînant dans leurs sillages une pression maladie importante : oïdium et rouille naine sur orge et rhynchosporiose et septoriose sur triticale. En revanche ces pluies régulières ont perturbé les insectes et peu de dégâts sont constatés. Il faut noter également un épisode de gel entre le 19 et 23 avril sur des cultures en avance de 10 à 15 jours. Ces températures impacteront les orges et dans une moindre mesure le blé et le triticale.

Juin 2024 : le mois de juin a connu des températures élevées et des épisodes orageux fréquents.

Ces conditions ont compliqué la protection de la culture, ce qui a in fine affecté les rendements. Finalement les rendements moyens sont de 43 qx pour l'Allier soit une baisse d'environ 25% par rapport à 2023 et la qualité est également dépréciée par les excès de pluie en fin de cycle (source Agreste).

Ravageurs d'automne

3.1 Cicadelles

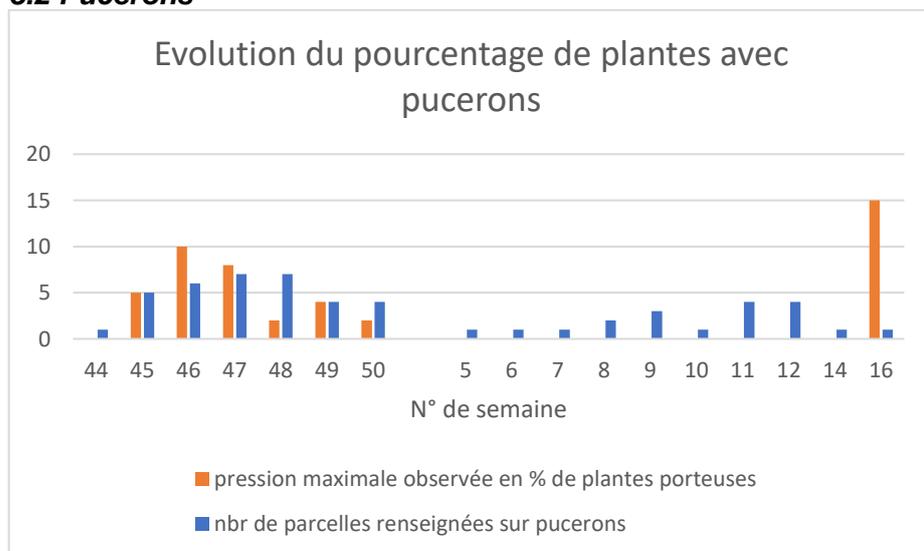


5 parcelles observées à l'automne. Sur ces 5 parcelles, la présence de cicadelle a été signalée mais, seule 1 parcelle du Puy de Dôme dépasse le seuil de 30 captures hebdomadaires (semaine 47).

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Automne	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Cicadelles	64,7	53,3	63,6	85,7	83,3	100	100	100

3.2 Pucerons



11 parcelles observées dont 7 signalent la présence de pucerons.

2 parcelles atteignent ou dépassent le seuil de 10% de plantes porteuses (1 dans le Puy de Dôme et 1 dans l'Allier).

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

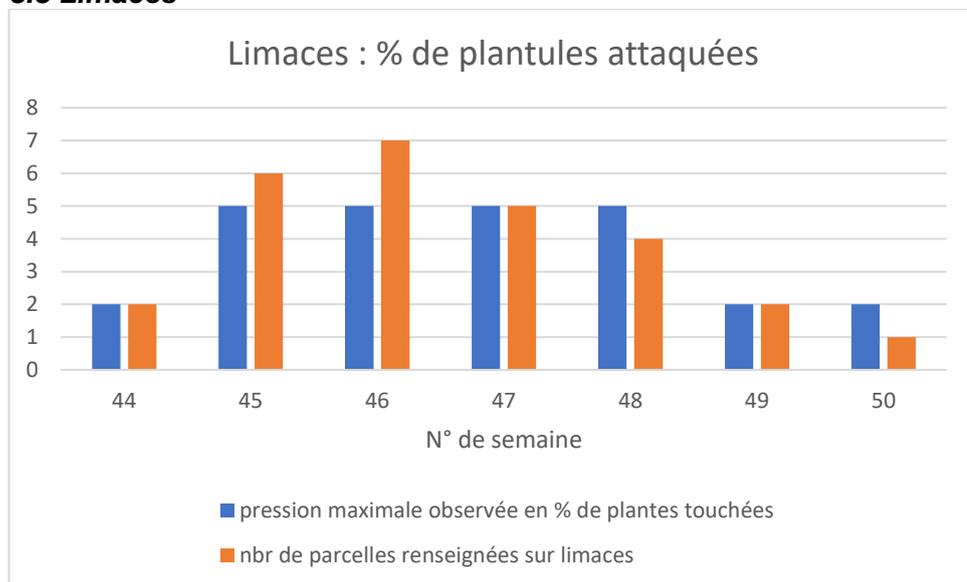
Automne	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Pucerons sur feuillage	6,7	38,5	36,4	52,9	43,8	67	88,9	63,6

Résultats des pièges Vigiviroses : nombre de captures et virulences

localité	code postal	prelevé	pucerons	cicadelles	JNO Pav	JNO Mav	JNO Rpv	WDV
MARIGNY	3210	2023-10-30	100	6				
MARIGNY	3210	2023-11-07	47	0		+	+	
MARIGNY	3210	2023-11-13	10	7	+	++		+
MARIGNY	3210	2023-11-20	18	3	+			
MARIGNY	3210	2023-11-27	3	0	+			
RIOM	63200	2023-11-06	2	0				
RIOM	63200	2023-11-13	2	0				
RIOM	63200	2023-11-28	4	0				
RIOM	63200	2024-01-29	2	0				
RIOM	63200	2024-02-05	0	1				

Viroses pieds chétifs : 1 parcelle observée. Cette parcelle est touchée avec une faible intensité note de 1 « trace présence 1 % ». A noter que cette parcelle était semée avec la variété LG CASTING non tolérante à la JNO, mais elle a été traitée à l'automne pour les cicadelles et/ou pour les pucerons. Des symptômes sont également signalés dans une parcelle flottante de l'Allier avec une note de 1.

3.3 Limaces



7 parcelles observées dont 4 touchées avec au maximum 5% de plantules attaquées. Une parcelle flottante dans l'Allier signalée avec une note de 2.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Automne	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Limaces	43,8	40	27,3	33,3	20	50	12,5	57

3.4 Autres ravageurs

Mouches : signalées dans 2 parcelles de l'Allier (1 et 2%) sur 7 parcelles observées

Campagnols et mulots : non signalés mais une seule parcelle observée.

Oiseaux : non signalés sur 5 parcelles renseignées.

Taupins : non signalés mais aucune parcelle renseignée.

Zabres : non signalés sur 6 parcelles renseignées.

Nématodes : non signalés sur 2 parcelles renseignées.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Automne	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	2023/24
Campagnols + Mulots *	0	0	0	5,8	0	33.3	100**	0**
Oiseaux	6,7	11,1	0	0	0	0	0	0
Taupins	6,7	0	0	7,6	7.1	25	0	0
Zabres	0	0	12,5	0	8.3	0	0	0
Nématodes			0	0	0	0	0	0
Mouches	14,3	0	0	15,3	15.4	0	25	28.6

*campagnols + mulots à partir de 2020/2021, auparavant juste les campagnols.

** attention une seule parcelle renseignée

En résumé

On note une diminution de la fréquence de détection des pucerons sur plantes avec au maximum 15% de plantes touchées, cependant l'intensité sur plaque reste importante. Cette différence est liée aux conditions météorologiques qui ont été particulièrement peu propices à une bonne évaluation des populations sur plantes. Pour les cicadelles, la fréquence de détection est la même qu'à l'automne 2022 (100%). La pluviométrie automnale a été propice à une recrudescence des signalements de limaces mais les dégâts sont restés limités. Les autres ravageurs sont restés discrets.

Maladies

Automne

La rhynchosporiose est signalée dès l'automne 2023 dans 2 parcelles (1 Allier et 1 Cantal) avec une fréquence de 10 % (var. LG Casting et SY Bankook). La nuisibilité des maladies à l'automne est nulle et ne présage en rien de la présence de ces maladies au printemps et de la nuisibilité à venir. Il conviendra néanmoins, en cas d'hiver doux, d'être attentif à la présence de symptômes début montaison dans ces parcelles.

Printemps

3.5 Maladies du pied

Fusariose bas de tige : détectée dans 2 parcelles de l'Allier avec 5 à 10 % de fréquence sur 9 parcelles renseignées.

Piétin échaudage : aucune parcelle renseignée mais signalé dans 2 parcelles flottantes de Sologne Bourbonnaise avec une note de 1.

Piétin verse : non détecté dans les 7 parcelles renseignées.

Rhizoctone : non détecté dans les 7 parcelles renseignées.

Autres maladies du pied : non détectées dans les 3 parcelles renseignées.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2016 /2017	2017 /2018	2018 /2019	2019 /2020	2020 /2021	2021 /2022	2022 /2023	2023 /2024
Fusariose bas de tige	12,5	25	0	18,75	33,3	12,5	33	22.2
Piétin verse	0	0	0	0	8,3	0	25	0
Piétin échaudage	0	0	0	0	0	0	0	0*
Rhizoctone	12,5	25	0	0	0	0	0	0

- Non détecté dans le réseau mais signalement dans 2 parcelles flottantes.

Quasi-absence des maladies du pied. Signalement sur 2 parcelles flottantes de l'Allier, note de 1.

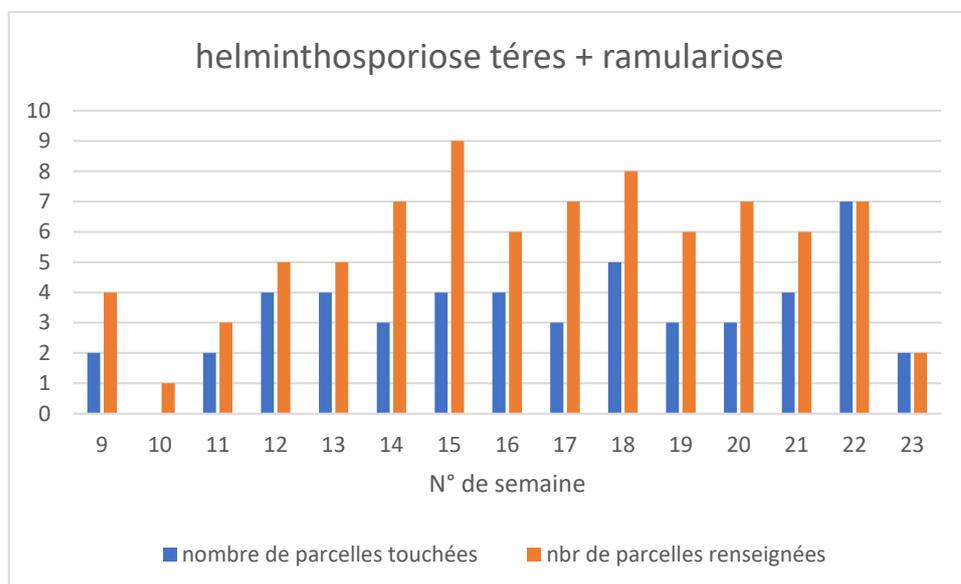
3.6 Maladies foliaires

Symptômes abiotiques : 7 parcelles sur 8 renseignées présentent des symptômes, note de 1 à 2, principalement liées à des symptômes d'hydromorphie.

Carences alimentaires : signalées dans 2 parcelles sur 6 renseignées.

Mise en garde sur les observations du printemps, en effet de nombreuses taches sont apparues dès la montaison faisant penser à une attaque précoce de ramulariose ou d'helminthosporiose. Après analyse au laboratoire de deux parcelles, il s'avère que nous étions en présence d'hypersensibilités à l'oïdium et à la rouille naine. Il conviendra donc d'être prudent vis-à-vis des notes helminthosporiose/ramulariose.

3.6.1 Helminthosporiose téres + Ramulariose



Le complexe helminthosporiose/ramulariose est détecté dans 8 parcelles sur 11 observées avec une fréquence faible à élevée (de 10 à 100 % de plantes touchées). Ces 2 maladies étaient déjà bien présentes en 2022/2023 (présence d'hypersensibilité oïdium/rouille naine ?). Comme signalé précédemment avec l'apparition d'hypersensibilité à l'oïdium et à la rouille naine des confusions avec la présence de ces maladies sont possibles.

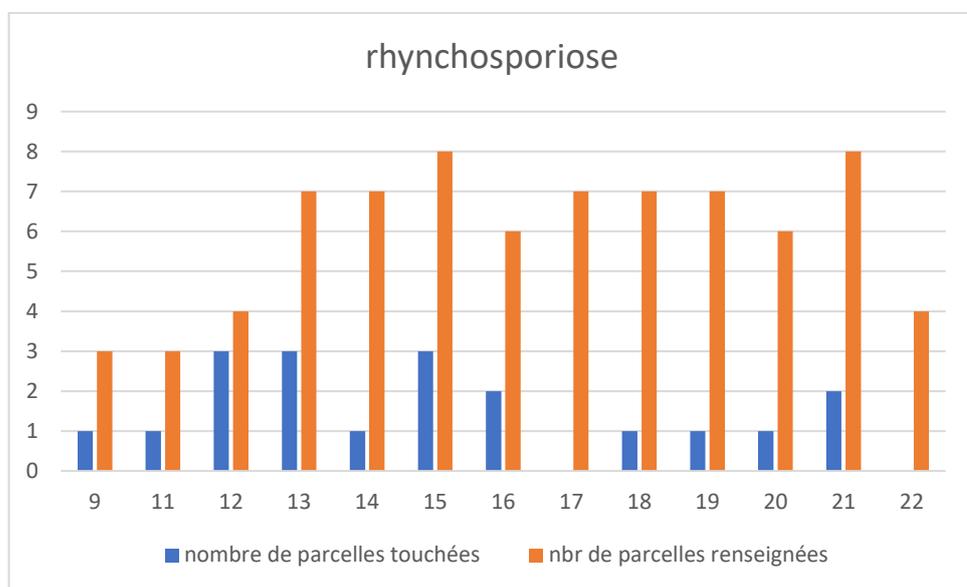
Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Helminthosporiose téres	68,4	66,7	46,7	57,9	46,2	0

Printemps	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Ramulariose	8.3	22.2	10	6,6	20	0

Printemps	2022/2023	2023/2024
Helminthosporiose/Ramulariose	85.7	72.7

3.6.2 Rhynchosporiose

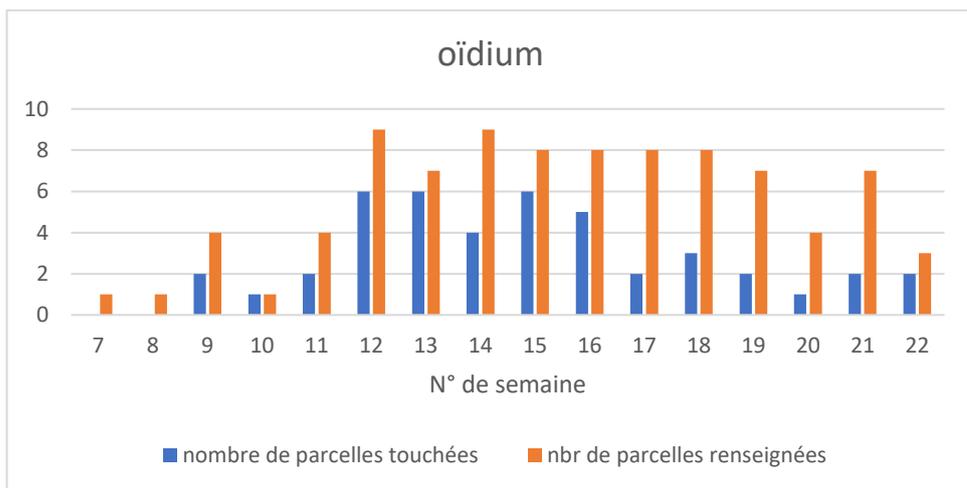


Détectée dans 7 parcelles sur 11 renseignées, toutes les parcelles touchées atteignent ou dépassent le seuil de 10 %, (entre 10 et 50 % contre 10 à 30 % en 2022/2023). L'ensemble de la région est concerné par cette maladie. La fréquence a diminué cette année.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2016 /2017	2017 /2018	2018 /2019	2019 /2020	2020 /2021	2021 /2022	2022 /2023	2023 /2024
Rhynchosporiose	80	88,2	60	84,2	71,4	72.7	85.7	63.6

3.6.3 Oïdium

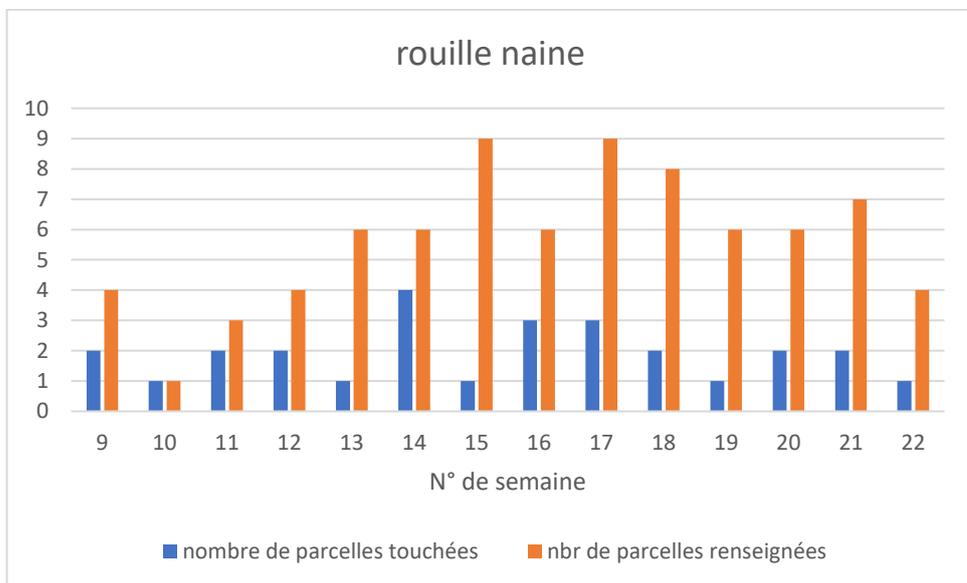


Détecté dans 8 parcelles sur 11 renseignées. Maladie bien présente cette année. Fréquence entre 10 et 100%. Pas de signalement sur inflorescence et tige.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Oïdium	40	35	60	30	35.7	36.4	62.5	72.7

3.6.4 Rouille naine



Détectée dans 5 parcelles sur 11 renseignées avec des fréquences allant de 10 à 70 % de plantes touchées.). LG Caïman et LG Casting sont les variétés les plus touchées, respectivement 50 et 70 %.

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Rouille naine	0	17.7	6	6,6	7.6	22.2	66.7	45.5

3.6.5 Autres maladies

Evolution du nombre de parcelles touchées en %

Printemps	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Grillures	20	0	33.3	53,8	5	20	75	50
Rouille jaune	0	0	0	0	0	0	0	NR*
Charbon nu	50	100 (1)	0	0	0		100	100 (5)

() Nombre de parcelles

NR* non renseignée

Une recrudescence de charbon a été constatée cette année au niveau national. Arvalis a lancé une campagne de prélèvement, pour l'Allier 2 échantillons ont été collectés.

Ravageurs de fin de cycle

Criocères : détectés dans 5 parcelles (1 %) sur 5.

Mineuses : signalées dans 1 parcelle de l'Allier (1%) sur 3 parcelles renseignées.

Pucerons sur feuille : 2 signalements sur 3 parcelles renseignées. Une parcelle du Puy de Dôme est touchée à 100 %.

Printemps	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Pucerons sur feuillage		100 (1)	100 (5)	0 (8)	100 (1)	66.6	100 (1)
Criocères	64.3	86.7	66,6	18.2	60	100	12.5
Mineuses	21.4	0	0	30	12.5	33.3	50

() Nombre de parcelles

Dans l'ensemble, une pression ravageurs de fin de cycle moins importante qu'en 2022/2023 en termes de fréquence. Des symptômes abiotiques sont signalés de plus en plus fréquemment, 7 parcelles sur 8 touchées cette année.

Conclusion : une pression maladie à nouveau importante cette année, mais l'apparition de nombreuses taches provoquées par une hypersensibilité à l'oïdium et à la rouille naine altère la fiabilité des observations, il convient donc de rester prudent sur les notes helminthosporiose/ramulariose. On note une pression oïdium importante cette année. A noter également une recrudescence du charbon nu y compris sur des variétés protégées avec des traitements de semences spécifiques (des analyses sont en cours).

Dans l'ensemble les ravageurs sont restés discrets.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Écophyto II +, piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec le soutien financier de l'Office français de la Biodiversité.

